

Déposé aux minutes du Greffe
du Tribunal de Commerce
d'Antibes :

284

11 JUIL. 2011

**DECLARATION SOUSCRITE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 123-110 DU CODE DE
COMMERCE**

Le soussigné ERIC KOSKAS,
demeurant 18 Avenue Pierre Brossolette 94300 VINCENNES,

Agissant en qualité de gérant de la société YONA, société civile [En cas de société civile particulière, préciser "immobilière" ou "de moyens" par exemple] au capital de 400 000 ,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 511068629 RCS
CRETEIL,

Déclare et atteste que le siège social de la société YONA est fixé depuis l'origine 18 Avenue
Pierre Brossolette, 94300 VINCENNES, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Fait en deux exemplaires
A Vincennes
Le 15 juin 2011

